

Mithra exerce une option de vente en vertu de l'accord d'engagement de capital avec LDA Capital

Liège, Belgique, 17 novembre 2022 - 17:45 CET - Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce aujourd'hui avoir exercé une option de vente, dans le cadre de l'accord d'engagement de capital conclu avec LDA Capital Limited le 24 avril 2020¹. Selon les termes de cet accord, étendu en avril 2022², LDA Capital engage des fonds en espèces allant jusqu'à 75 millions EUR durant une période de cinq ans maximum (soit jusqu'en avril 2025), en échange de l'émission de nouvelles actions Mithra. Il s'agit du cinquième tirage lié à cet accord³. Les quatre premiers tirages ont donné lieu à l'émission de 1 541 153 actions pour un montant total d'environ 21 millions EUR, laissant environ 54 millions EUR à la disposition de Mithra.

La réalisation effective de l'augmentation de capital est conditionnée à la souscription des nouvelles actions par LDA Capital qui s'élèvera au maximum à 690 295 actions nouvelles et pour un montant maximum de 3,7 millions EUR. Les nouvelles actions seront émises à un prix d'émission déterminé en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société sur Euronext Brussels pendant une période de 30 jours consécutifs de trading, sous réserve d'ajustements, comme prévu dans l'accord d'engagement de capital.

Pour plus d'information, merci de contacter:

Christophe Maréchal (CFO): +32 495 55 14 78 - investorrelations@mithra.com Benoît Mathieu (IRO): +32 473 35 80 18 - investorrelations@mithra.com Maud Vanderthommen (Presse): +32 473 58 61 04 - press@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'estetrol en 2021, la pilule contraceptive Estelle[®], Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit Donesta[®], un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes

¹ Communiqué de presse Mithra (24/04/2020)

² Communiqué de presse Mithra (18/04/2022)

³ Les trois précédents tirages ont eu lieu respectivement le 29 mai 2020, le 02 juillet 2020, le 20 décembre 2021 et le 13 mai 2022

dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 300 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

ESTELLE® et DONESTA® est une marque déposée de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.



Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

<u>Linkedin</u> • <u>Twitter</u> • <u>Facebook</u>